

MARQUET JEREMIE  
Directeur de l'école Boufflers  
11, rue Saint sauveur  
59000 Lille

à

Tous les membres du conseil d'école :  
Mme l'Inspectrice de la circonscription de Lille1- Centre  
Mme l'Adjointe déléguée aux Politiques Éducatives  
Mme l'Adjointe déléguée aux écoles  
M le Président du conseil de quartier de Lille Centre  
M le conseiller de quartier de Lille Centre  
M le directeur des Actions Éducatives de la ville de Lille  
M le référent de site / M le directeur de la restauration  
Mme la DDEN  
Mmes et Ms les représentants des parents d'élèves  
Mmes et Ms les enseignants de l'école  
M le représentant du RASED

**ECOLE BOUFLERS**  
**COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE n°1**  
**MARDI 15 OCTOBRE 2019**  
**ANNEE 2019/2020                    début : 17h45**

**Personnes présentes:**

**parents d'élèves présents** : Mme Dalesme, Mme Girardot, Mme Zannier, M Audebert, Mme Philippe, Mme Mateo, M Doye, M Debrauwere

**équipe enseignante Boufflers** : M Marquet, M Chalaud, Mme Steunou, Mme Lecauchois, Mme Koprowski, Mme Creton, M Quilleriet, M Boulard, M Turbelin, Mme Da Silva, Mme Delestret, Mme Le Coutour

**représentants mairie** : Mme Caplain (conseillère de quartier)

**service actions éducatives** : Mme Bernard, M Renault

**personnes excusées / absentes** : Mme Luciani (IEN Lille Centre), M Hanoh (Président conseil de quartier), Mme Sandt (DDEN), Mme Lurot, Mme Blayac

**RESULTATS DES ELECTIONS ET PRESENTATIONS DES PARTENAIRES**

409 électeurs  
191 votants  
146 suffrages exprimés  
46,7% de participation  
LISTE Mme Philippe : 76%  
BLANCS/NULS : 24%

Nous constatons une hausse de la participation de 1 point comparativement à l'année dernière.  
Soit une hausse de 7 points depuis deux ans.  
Les actions menées par les représentants de parents d'élèves semblent porter leurs fruits.

**CARTE D'IDENTITE**

**10 classes ( 2CP, 2CE1, 2CE2, 2CM1, 2CM2, 1 Ulis, 1 dispositif UPE2A)**  
**13 enseignants**  
**1 enseignant RASED**  
**2,5 équivalents temps plein Aesh**  
**1 Équipe Périscolaire et 1 équipe de nettoyage**

Le nombre d'élèves fréquentant l'école est de 259. Soit une moyenne de 25,9 élèves par classe.  
Dans ces effectifs, nous comptons 12 élèves en ULIS et 6 élèves (hors ULIS) bénéficiant d'un dossier MDPH. L'école accueille également 6 élèves non francophones accueillis en UPE2A sur 2 demi-journées.  
Le nombre d'élèves nécessitant des adaptations pédagogiques particulières en classe oscille entre 30 et 40 élèves (3 ou 4 par classe).

Monsieur Marquet donne la répartition des élèves par classe :

**CP : 24 et 25**

**CE1 : 24 et 24**

**CE2 : 27 et 27**

**CM1 : 30 et 30**

**CM2 : 24 et 24**

Les représentants de parents d'élèves regrettent que certaines classes (CE2 et CM1) soient à fort effectif. L'équipe enseignante précise que de nombreuses solutions ont été étudiées pour élaborer la structure pédagogique de l'école et que, au regard des réalités de terrain et de certaines préconisations, cette organisation est apparue comme la plus pertinente.

Les représentants de parents d'élèves souhaitent connaître les moyennes observées dans d'autres écoles. Si Monsieur Marquet ne possède pas les chiffres exacts au moment où la question est posée, selon les informations disponibles sur les plateformes « Education Nationale », il peut tout de même dire aux parents d'élèves que l'école Boufflers compte environ 3 élèves en plus par classe comparé au niveau national et 4 élèves en plus par classe comparé au niveau académique. Il précise que l'école Boufflers n'est pas classée en éducation prioritaire.

## LES COMPETENCES DU CONSEIL D'ECOLE

M Marquet expose le rôle et les missions du conseil d'école :

- 1) **vote le règlement intérieur**
- 2) **peut établir un projet d'organisation de la semaine scolaire**
- 3) **peut émettre un avis sur le projet d'école et adopte le projet d'école**
- 4) **suggère des améliorations de fonctionnement en ce qui concerne l'utilisation des moyens alloués à l'école, l'intégration des enfants porteurs de handicap, les activités périscolaires et la restauration scolaire, l'hygiène, la protection et la sécurité.**
- 5) **s'informe sur l'organisation des APC et des études surveillées**

Le compte-rendu sera distribué par mail aux têtes de liste de représentants de parents d'élèves qui se chargeront de le diffuser auprès des autres parents élus. Il sera à disposition sur le site internet de l'école.

## LE REGLEMENT INTERIEUR

Lors des précédents conseil d'école, il avait été décidé de constituer un groupe de travail afin d'ajouter dans le règlement intérieur une échelle de sanctions. Le groupe de travail ne s'est pas réuni. Ce sera fait pour le second conseil d'école de l'année.

**Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité sans changement.**

L'ensemble des membres du conseil d'école est invité à prendre connaissance des annexes au règlement intérieur sur le site internet de l'école :

- **charte sur la laïcité**
- **charte internet**
- **protocole de traitement des situations de harcèlement dans les écoles**
- **règlement récréation et toilettes (élaboré et voté lors des conseils de délégués)**
- **plan des « jeux de cour » en récréation (élaboré et voté lors des conseils de délégués)**

## LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET D'ÉCOLE

Le projet d'école a été présenté lors de la réunion de rentrée de septembre 2019 et les principales actions ont alors été exposées. Monsieur Marquet énumère les différents axes du projet d'école sans le détailler. Le projet d'école est accessible sur le site internet.

- A) Maîtriser la langue, les langues et les langages pour s'exprimer, communiquer, écrire et programmer.**
- B) Coopérer, co-construire, et collaborer pour nourrir un sentiment d'appartenance à un collectif tout en étant forts de nos différences.**
- C) Innover, inventer, entreprendre pour créer des valeurs culturelles, sociales et humanistes tout en permettant une ouverture sur le monde**
- D) une partie commune avec l'école élémentaire Wicar a été rédigée.**

### Questions des parents d'élèves :

#### **Le projet autour de l'enseignement de l'anglais est-il toujours à l'ordre du jour ?**

Oui, mais les modalités de mise en œuvre ont évolué.

Au début du projet, l'équipe enseignante avait le soutien d'intervenants en langues vivantes natifs. Les enseignants de l'école ont profité durant 3 années de ces interventions et se sont approprié les démarches dans l'enseignement de l'anglais. Même s'il paraît moins visible, le projet vit de façon plus diffuse. Chaque enseignant développe le projet en respectant les contraintes fixées par le projet d'école avec des séances quotidiennes, hebdomadaires ou même des séances d'une autre matière en anglais (sciences, arts, littérature ...).

Par ailleurs, des APC en anglais pourront être à nouveau proposées après les vacances de décembre et des actions ponctuelles ont lieu régulièrement (Erasmus Days ...).

Il est à noter que les enseignants constatent une réelle évolution des élèves. Le niveau en anglais constaté en fin de CM2 est en constante augmentation depuis quelques années.

#### **Est-ce que le néerlandais est toujours enseigné à l'école Boufflers ?**

En février 2019, la professeure de néerlandais a arrêté la prise en charge de l'enseignement du néerlandais à l'école suite au non versement de ses indemnités.

N'ayant aucune nouvelle de sa part en juin 2019, les classes n'ont pas été faites en fonction d'un éventuel souhait des familles (néerlandais ou espagnol). L'équipe enseignante est partie du principe qu'il n'y aurait plus d'intervention à l'école.

Au début du mois d'octobre, l'enseignante est revenue vers nous pour planifier des interventions.

Or, depuis le début de l'année, chaque classe de CM1 et de CM2 bénéficie d'un apprentissage en anglais et en espagnol. Il paraît compliqué d'enseigner une troisième langue de façon efficace. Il n'y aura donc pas d'intervention en néerlandais cette année.

Néanmoins, pour l'année scolaire 2020/2021, les interventions pourront reprendre. L'équipe devra alors anticiper pour la constitution des classes. L'idéal serait d'avoir une classe de chaque niveau (CM1 et CM2) faisant anglais/espagnol et une autre faisant anglais/néerlandais.

## LE PROJET DE SECTION INTERNATIONALE

Depuis la rentrée, Madame Lurot prend en charge deux groupes de 12 (CM1/CM2) et 13 (CP/CE1) élèves dans le cadre de la section internationale « espagnol ». Les enseignements ont lieu le vendredi.

#### **Quels sont les critères retenus pour constituer les groupes d'élèves de la section ?**

Les élèves ont été recrutés lors d'une commission qui s'est tenue le 3 juin 2019.

Un représentant de parents d'élèves était présent pendant cette commission.

Un compte-rendu est disponible sur le site internet de l'école à la rubrique « section internationale ».

Le dossier d'inscription est toujours disponible en téléchargement pour information.

Monsieur Marquet encourage à aller prendre connaissance de ces documents sur le site internet de l'école.

#### **Quels seront les critères pour la rentrée 2020 ?**

Les critères seront étudiés en conseil de section. Ce seront très probablement les mêmes.

Certains parents regrettent qu'ils ne soient pas assez explicites dans le compte-rendu.

Un conseil de section internationale doit se tenir au moins une fois par an. Les représentants de parents d'élèves élus lors des élections du 11 octobre 2019 et qui ont un enfant en section internationale sont élus au conseil de section. Les parents élus (3 premiers sur la liste) sont : Madame Girardot, Madame Doremus et Madame Mateo.

A partir de l'année prochaine, des élections spécifiques seront organisées pour élire les représentants de parents d'élèves de la section internationale (même jour que les élections habituelles).

## L'AMENAGEMENT DE LA COUR DE RECREATION

Depuis plusieurs mois, un groupe de parents d'élèves accompagné de Laurent Renault, Sandie Bernard, Maxence Rowell et Monsieur Marquet, travaille en collaboration directe avec les enfants au réaménagement de la cour d'école. Issu de la demande des enfants lors d'un conseil de délégués et relayé par les représentants de parents d'élèves, ce travail collaboratif riche a mobilisé ce groupe lors de plusieurs réunions pendant lesquelles le projet a pris forme. Les élèves ont été invités à travailler dans une démarche citoyenne sur l'écoute et le respect de l'autre, le travail en collaboration, l'explicitation de leurs choix.

Ce projet a déjà été exposé lors du dernier conseil d'école et lors de la plénière de rentrée.

La mairie de quartier a d'ores et déjà répondu à notre demande de subvention et nous accompagnera à hauteur de 600 euros. Une demande de subvention (2500 euros) a été faite auprès des services de la DAE.

A l'origine, après réception des fonds, la mise en œuvre incombait au groupe de parents accompagnés des enfants, de l'équipe d'animation et de l'équipe enseignante. Le groupe devait travailler ensemble à la construction du projet terrasse durant plusieurs samedis. Finalement, les services municipaux vont la prendre en charge.

Le 8 octobre, Monsieur Nolevaux a souhaité rencontrer M Marquet et les représentants de parents d'élèves pour exposer les contraintes municipales et proposer une autre voie dans la réalisation du projet. Voici le compte-rendu rédigé suite à la réunion du 8 octobre :

*« Le principe d'une terrasse sur une partie du terrain avec les plantations est retenu.*

*Cette terrasse sera décalée par rapport au projet initial, pour maintenir un certain nombre de plantations et pour mettre en sécurité par rapport à la clôture de l'école.*

*La maintenance voit avec le prestataire ville et revient vers l'école et Madame Loiseau ayant dessiné le projet pour le valider. La mise en œuvre sera faite par la Ville de Lille.*

*En cas de possibilité financière, le projet sera réalisé d'ici la fin d'année ; à défaut il sera fait en début d'année 2020. Pour compenser les quelques plantations enlevées, des bacs hors-sol seront installés dans la cour (60 – 40 + 20 cm de terre). Ces bacs prendront 2 formes :*

*- Des bacs achetés par l'école via les crédits de quartier que l'école a pu obtenir*

*- Des bacs achetés par la DAE sur les crédits secteur sur le catalogue de Nature en Ville de Lille*

*Le montage de ces bacs sera fait par les enfants avec l'équipe enseignante (il sera également possible d'associer le périscolaire). Pour ce qui est des plantes à mettre dans ces bacs, il est retenu le principe d'une intervention de la direction de la Nature en Ville, pour permettre aux enfants de choisir les plantes et arbustes.*

*Le principe de bancs-malles (2) est également retenu. Il est également retenu la possibilité de doter la cour de mobiliers amovibles de couleur. La maintenance fait étudier le coût d'aménagement de bacs hors-sol potagers pour une installation à la perpendiculaire de la terrasse, côté hall de l'école.*

*La maintenance installera par ailleurs un point d'eau à ce niveau.*

*L'installation d'un récupérateur d'eau hors sol côté palais des sports est également retenu.*

*La ville entend et convient que la dynamique d'implication et de participation des élèves, des parents et des équipes reste et demeure. La Ville ne vient qu'accompagner cette dynamique. »*

Les parents d'élèves expriment leur déception : « La force du collectif faisait la beauté de ce projet ».

Le travail engagé était inspiré d'une expérience similaire dans autre école qui avait associé parents / équipe périscolaire / équipe enseignante. Le projet de l'école Boufflers avait été finalisé en juin 2019 , il restait à affiner les modalités de financement.

Les parents d'élèves ont l'impression que le travail fourni n'est pas pris en compte à la hauteur des objectifs fixés dès le départ. S'ils avaient su que la municipalité prendrait tout en charge, le projet aurait été conçu différemment. Ils expriment leur incompréhension et posent la question de la place laissée aux parents d'élèves au service de projets menés au sein des écoles. De même, ils expriment leur frustration car tous les comptes-rendus de réunions avaient été envoyés aux services municipaux au fur et à mesure de l'avancement du projet. Les représentants de parents d'élèves restent ouverts pour échanger avec les services municipaux sur ce sujet. Monsieur Marquet annonce que Monsieur Nolevaux souhaite réunir les représentants de parents d'élèves et les représentants des différents services municipaux concernés après les vacances d'automne. L'objet de cette réunion sera de présenter les propositions de la ville et de permettre aux représentants de parents de s'exprimer sur ces propositions.

**Le conseil d'école remercie Madame Bernard et Monsieur Rowell pour leur investissement auprès du collectif, le temps consacré et leurs conseils éclairants et avisés.**

**Le conseil d'école exprime sa déception sur le devenir du projet collaboratif et participatif concernant l'aménagement de la cour de l'école Boufflers.**

## LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE ET LE PPMS

La sécurité à l'école comporte de nombreux aspects : sécurité incendie, sécurité au travail des personnels, confinement, exercices intrusion ...

Chaque année, Monsieur Marquet explique les différents dispositifs lors de la réunion de rentrée parents-professeurs. L'équipe enseignante doit donner les bonnes habitudes aux élèves afin de réagir au mieux selon les situations. Pour cela, différents exercices existent :

- exercices incendie (3 par an)
- exercice confinement (1 par an)
- exercice intrusion (1 par an)

Ces exercices ont pour objet d'inculquer la culture de la mise en sécurité et de donner les bons réflexes aux enfants et à TOUS les adultes présents à un moment M. L'objectif est que chaque individu puisse réagir quelle que soit la circonstance, quel que soit le lieu (école, administration, restaurant, supermarché ...).

Pour le moment, seul l'exercice incendie a été réalisé.

Les portes coupe-feu ne fonctionnent pas toutes correctement et un déclencheur manuel doit être changé.

L'exercice attentat intrusion sera réalisé après les vacances d'automne.

### **Question des parents d'élèves : L'école est-elle dotée d'un moyen efficace de communication en cas d'attentat-intrusion ?**

Malgré les demandes régulières faites auprès des services municipaux via le conseil d'école, aucun moyen de communication n'a été fourni à l'école. Le conseil d'école décide de renouveler sa demande.

Pour le moment, l'alerte est donnée via les téléphones portables ce qui nécessite que chaque enseignant ait son téléphone branché en permanence. Pourtant, il serait souhaitable que les enseignants n'aient pas leur téléphone avec eux et ne le regardent pas à chaque sonnerie. Les représentants de parents d'élèves souhaitent qu'un autre système d'alerte soit mis à disposition par la municipalité.

### **Le conseil d'école demande à nouveau à la municipalité de doter le groupe scolaire en talkie-walkie ou en balise de type « SOS ATHENA ».**

Les représentants de parents proposent que l'exercice intrusion soit réalisé pendant un temps de récréation ou un temps de pause méridienne. Un exercice sera réalisé sur un temps de midi.

## Autres questions des représentants de parents d'élèves

### **Quel est le bilan de l'utilisation du nouveau restaurant scolaire pour la première période ?**

L'équipe d'animation travaille en « flux continu » (dès qu'une table se libère, d'autres enfants arrivent). Les horaires de service peuvent être interchangés en fonction des activités et les animateurs ont plus de souplesse pour les activités et les lieux d'animation.

Afin de limiter le gâchis, un système « petite faim / grande faim » a été mis en place : les portions sont donc différentes en fonction du choix de l'enfant.

Des enfants sont désignés « responsables » : ils sont 2 ou 3 par classe à pouvoir se lever (eau, pain ...).

Les animateurs ressentent aussi les effets des classes à plus forts effectifs.

### **Quels sont les goûters et petits-déjeuners servis ? Dans quels contenants ?**

2 fois par semaine : goûters individuels.

1 fois par semaine : pain + pâte à tartiner bio

1 fois par semaine : pain + confiture

Le surplus de fruits est proposé pour le goûter.

Boissons : lait, jus de fruit ou eau

L'équipe d'animation utilise la vaisselle de la cantine. Il n'y a plus de contenant en plastique.

### **Quel est le bilan de la fête de rentrée ? Maintenons-nous cette date ?**

L'organisation a bien été pensée cette année. L'ambiance pendant cette belle journée était sereine.

La fête de rentrée a permis de récolter 347 euros. Ce qui reste bien en dessous des bénéfices réalisés il y a quelques années.

Les restes de nourriture ont été distribués à une association.

Il faudra tout de même améliorer la communication auprès des familles sur la date et sur les demandes d'aide.

Se pose aussi la question de la date : est-il possible de faire cette fête le même jour que la réunion de rentrée ?

Si l'idée peut paraître séduisante, de nombreuses contraintes seraient à prendre en compte (préparation sur temps scolaire, timing de la journée, contrôle des entrées, contrôle des circulations dans les couloirs, gestion des enfants, disponibilité des enseignants, associer « sérieux » et « festif » ...).

Si la fête a été un moment très agréable pour l'ensemble des personnes présentes, le conseil d'école constate tout de même qu'il y a de moins en moins de monde et donc de moins en moins d'argent récolté.

## DEMANDES ET REMERCIEMENTS

### Remerciements

Le Conseil d'École remercie la municipalité pour :

- les tickets de métro pour les sorties pédagogiques
- Le bus pour la sortie des CE2 à Dunkerque (LAAC)
- Le bus pour la sortie des CM2 à Vimy et aux carrières Wellington d'Arras
- les peintures de la cage centrale d'escaliers, des classes de Madame Le Coutour et Monsieur Marquet.
- Les ENI pour les classes de Mme Lecauchois et Monsieur Marquet
- Les classes de découverte pour les deux classes de CP
- Les classes civiques pour les deux classes de CM2
- L'installation de porte-affiches devant chaque salle de classe

### Demande spécifique à la mise en place du PPMS :

La dotation en talkies-walkies (environ 25 pour le groupe scolaire) ou en balise de type « SOS ATHENA »

### Demandes diverses

Le raccordement de tous les ordinateurs de l'école au nouveau photocopieur

Des séances de natation pour les élèves de CE1

Du nouveau mobilier pour la classe de CM1 de Madame Delestret




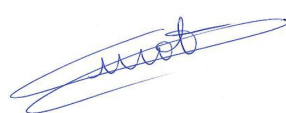
Le remplacement de tous les ordinateurs de la salle informatique ou l'octroi d'un nouveau chariot informatique.

La rénovation des toilettes côté Kennedy (1er et 2ème étage)

L'aménagement de vestiaires au 2ème étage de l'école

L'aménagement d'une estrade au RDC avec écran déroulant, vidéoprojecteur et câblage et la dotation de chaises en plastique (environ 200)

### Le conseil d'école prend fin à 19h55

Les secrétaires de séance		Le Président
<b>Monsieur Chalaud</b> 	<b>Madame Le Coutour</b> 	<b>Monsieur Marquet</b>  Marquet Jérémie Directeur de l'école Boufflers 11, rue Saint Sauveur 59000 Lille
Les relecteurs		
<b>Madame Lurot</b> 	<b>Madame Lecauchois</b> 